

Société Coopérative par actions simplifiée à capital variable

Siret 908 911 951 00014 - RCS NANTERRE

## Bulletin de souscription de parts A

Je soussigné-e Madame Monsieur

Cadre Réservé au Bureau des Membres		
Pièce d'identité présentée :		
Nom inscrit Numéro pièce d'identité :		

Nom :		
Prénom :		
Date naissance :		
Adresse :		
Code Postal et Ville	9	
Tél:		
Adresse e-mail:		
□ ADHESION INDIVIDUELLE 100€ ou plus	Je déclare devenir sociétaire et souscrire <b>parts</b> sociales (minimum 10 parts) à 10€, soit€ (en chiffres).	♦ 20 € - à la souscription
□ ADHESION FOYER 130€ ou plus	Je déclare devenir sociétaire et souscrire <b>parts</b> sociales (minimum 13 parts) à 10€, soit € (en chiffres).  Nom et prénom du membre rattaché :	+ ♦ 80 € individuel ou 110€ foyer – 11 mois après
☐ MINIMA SOCIAUX 10€ ou plus	Je déclare devenir sociétaire et souscrire <b>part/s</b> sociale/s (minimum 1 part) à10€, soit _€ (en chiffres). Je m'engage à souscrire les autres parts pour atteindre le minimum de 100€ lorsque je ne serai plus dans cette situation.	

## 2) Pièces à fournir

- photocopie de la pièce d'identité
- photo d'identité (pour la future carte de membre)

## Éventuellement :

- Justificatif de domicile pour le membre rattaché
- Justificatif de souscription réduite pour étudiant ou membre aux minimas sociaux

## 3) Paiement de la participation par chèque au nom de la FrenchCoop ou virement:

- En chèque au comptant indiquer au dos du chèque les nom et prénom du souscripteur
- virement: à la banque postale IBAN: FR 19 2004 1010 1255 6367 1J03371, en précisant bien « Souscription » + les nom et prénom du souscripteur.

Ce bulletin, accompagné des pièces à fournir et du chèque, est à déposer à l'épicerie lors de votre inscription ou à envoyer par courrier au 23 avenue de Bretagne 92600 Asnières Sur Seine.

Vous pouvez aussi scanner vos document et les envoyer à membres@lafrenchcoop.fr

Je déclare avoir pris connaissance des statuts et je les accepte.			
Fait à , le	Les données recueillies sont nécessaires au bon fonctionnement de la coopérative Elles sont conservées tant que le coopérateur sera tenu envers sa coopérative (		
Signature du membre :	ans, sauf cas prévus par l'article 14 des statuts) au titre de sa souscription de par sociales.  Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppressic		

dans les conditions prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Ces droits peuvent s'exercer auprès de LA FRENCH COOP par courrier électronique à l'adresse membres@lafrenchcoop.fr